COMMUNE D'ATTERT
GEMENG ATERT

BULLETIN D'INFORMATION - N°17 JANVIER 2025



Photographie : Chloé Denmat

COMMUNE D'ATTERT-GEMENG ATERT

www.attert.be

Editorial

UN NOUVEAU CHAPITRE S'OUVRE POUR NOTRE COMMUNE…



Chères Attertoises, chers Attertois,

Une nouvelle page se tourne pour notre commune ! C'est avec enthousiasme que je prends la parole en tant que votre nouveau Bourgmestre.

Alors que nous écrivons les premières lignes de notre histoire, comme vous pourrez en prendre connaissance dans ce bulletin, il me tient à cœur de rendre hommage à mon prédécesseur le Député-Bourgmestre Josy Arens, qui vient de nous quitter inopinément. Son engagement sans faille pendant 29 années a façonné notre commune telle que nous la connaissons. Aujourd'hui, nous poursuivons son œuvre.

Une nouvelle équipe dynamique est à votre service, prête à relever les défis de demain. Forte de son expérience et de ses nouvelles idées, elle est déterminée à poursuivre l'œuvre entreprise tout en apportant un souffle nouveau à notre commune.

Le début de cette année 2025 me rend à la fois optimiste et impatient.

Optimiste parce que la nouvelle équipe plébiscitée et issue des urnes lors des élections communales en octobre dernier vient de prêter serment et va pouvoir entamer son travail. Nous allons surtout aussi pouvoir mettre en œuvre les idées et les projets que nous vous avons présentés lors de la campagne, en plaçant la qualité de vie de chacun, au cœur de nos actions.

Impatient également parce que des défis importants nous attendent. Tant au niveau du Collège que du Conseil communal ou des autres organismes para-communaux.

Chez les différent(e)s mandataires, je remarque déjà que, quels que soient ses mandats, chacun·e prend sa mission bien à cœur afin d'avancer pour vous et avec vous dans le développement d'Attert. Je les en remercie d'ores et déjà.

Je tiens à remercier tous les candidats pour leur engagement et leur détermination à se présenter devant les électeurs. Ils ont défendu leurs idées avec passion. Ils ont montré leur volonté de s'investir pour le bien collectif et le développement de notre commune. Se présenter devant l'électeur n'est pas toujours facile, et leur courage mérite d'être salué. Être candidat, c'est consacrer son temps (au détriment souvent de sa vie privée) à défendre des idées, des projets concertés… Être candidat, c'est s'exposer aux critiques et parfois, aux attaques personnelles ou interprétations sur les réseaux sociaux. Bravo à tous pour cet effort !

Je suis également reconnaissant à l'égard de toutes les personnes qui ont permis l'organisation de ce scrutin, que ce soit les membres de l'administration communale ou tous ceux qui se sont investis dans les bureaux de vote et de dépouillement ce 13 octobre dernier.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude envers nos prédécesseurs gestionnaires communaux. Ils sont plusieurs à avoir décidé de ne pas se représenter au dernier scrutin communal après avoir consacré toute leur énergie à la gestion communale et ce parfois pendant de très longues années. Au nom de toute la population attertoise, qu'ils soient vivement remerciés pour leurs nombreux investissements.

Que l'année 2025 soit remplie de bonheur, de santé et de réussite. Puisse-t-elle vous apporter le succès dans tous vos projets ! J'associe à mes souhaits ceux des membres du collège, du conseil et du personnel communal.

Que 2025 soit pour nous tous une année de bonheur ! **Ensemble, construisons l'Attert de demain !** N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos attentes.

Luc Quirynen

Luc Quirynen
Bourgmestre
+32479291321
luc.quirynen@attert.be



Administration communale d'Attert
Voie de la Liberté, 107 - 6717 Attert
Tél. : 063 / 24 27 70
administration@attert.be
www.attert.be

Directeur de la publication
Echevin en charge de l'information

Administration et rédaction
Commune d'Attert

Conception et impression
Reka

Editeur responsable
Commune d'Attert

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.



In memoriam

Josy Arens

1952 - 2024

Mardi 10 décembre 2024. Une véritable onde de choc a balayé les services communaux ainsi que toute la commune et sa région… Huit jours après avoir transmis le flambeau, Josy Arens, ancien Bourgmestre de notre Commune est décédé à l'âge de 72 ans. L'incompréhension est totale.

Né à Arlon le 30 mai 1952 au sein d'une famille d'agriculteurs de Post, il s'intéressa dès son plus jeune âge à la politique. Il était licencié en politique économique et sociale. Pendant 29 ans, il a été le cœur battant de notre commune, œuvrant sans relâche pour son développement et le bien-être de ses habitants.

Elu conseiller communal lors des élections communales de 1988, il sera désigné échevin en 1994 avant de devenir Bourgmestre en 1995 jusqu'au 2 décembre dernier. Député fédéral de 1995 à 2024 et Député wallon entre 2014 et 2019, il a réalisé plusieurs objectifs qui lui tenaient à cœur. Josy était un infatigable et un efficace défenseur de ses convictions dans toutes les assemblées. Son dévouement sans faille pour sa Commune et sa région, sa connaissance approfondie des dossiers et son inlassable défense de la ruralité et du statut des frontaliers resteront gravés à jamais dans nos mémoires. Bataillant constamment pour les droits des travailleurs transfrontaliers et les communes, amoureux de la terre comme tout qui provient d'une famille agricole, homme au franc-parler, il va laisser un grand vide dans nos cœurs.

Réputé pour entretenir des liens solides avec les pays frontaliers, il est à l'initiative du Fonds de compensation financière qui permet aujourd'hui à toutes les communes de Belgique de recevoir une compensation financière du Grand-Duché de Luxembourg si des citoyens domiciliés sur leur territoire y travaillent. Il s'est également beaucoup battu pour promouvoir les initiatives communes avec les pays frontaliers et a notamment profité de la création du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert en 1994 pour établir une collaboration régulière et pérenne avec les communes voisines luxembourgeoises. Josy était également l'avocat du maintien des services publics en zone rurale mais s'était également beaucoup investi dans la lutte pour le bien-être animal.

Européen convaincu, il s'était présenté pour la dernière fois à ces élections en juin 2024 à l'échelon européen.

La Commune d'Attert et la Province de Luxembourg perdent un homme de valeur, un défenseur infatigable de leurs intérêts et un grand Humaniste.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme dévoué, à l'écoute et toujours prêt à rendre service.

Après autant d'années à ses côtés où il nous a énormément appris, nous continuerons à perpétuer son œuvre inachevée.

Josy, c'était Attert ; Attert, c'était Josy.

Atert, dat war de Josy; Josy, dat war Atert.

Villmols-merci!

Äddi Josy !

Luc Quirynen

Bourgmestre

VIE POLITIQUE : INSTALLATION DU NOUVEAU COLLÈGE ET CONSEIL COMMUNAL

Le 13 octobre 2024, les citoyennes et citoyens de notre commune ont été invités à se rendre aux urnes pour élire leurs représentants communaux. Ce rendez-vous démocratique essentiel a permis à chacun d'exprimer ses choix et ses aspirations pour l'avenir de notre communauté.

LE COLLÈGE COMMUNAL



QUIRYNEN Luc
Bourgmestre
Agissons Ensemble

+32 479 29 13 21
luc.quirynen@attert.be

Attributions
Coordination et administration générale, Communication, Enseignement, Police, Zone de secours, État civil, Population, Collaboration avec les communes limitrophes et transfrontalières, Chasse, Participation citoyenne, Relations avec les médias, Jumelages, Parc Naturel, GAL Arelerland.



ANTOINE Amélie
Première Échevine
Agissons Ensemble

+32 498 33 66 31
amelie.antoine@attert.be

Attributions
Petite enfance, Accueil extrascolaire, Aînés, Économie locale, Culture, Jeunesse, Mouvements associatifs, Enseignement, Finances.



TESCH Laurent
Deuxième Échevin
Agissons Ensemble

+32 495 64 09 21
laurent.tesch@attert.be

Attributions
Travaux, Voiries, Marchés publics, Eau, Énergie, Mobilité, Patrimoine forestier.



BETTENDORFF Henri
Troisième Échevin
Agissons Ensemble

+32 498 88 34 14
henri.bettendorff@attert.be

Attributions
Mobilité, Patrimoine forestier, Sécurité, Cimetières, Bien-être animal, Travaux, Voiries, Agriculture.



GAUL Wivine
Quatrième Échevine
Agissons Ensemble

+32 498 28 51 28
wivine.gaul@attert.be

Attributions
Agriculture, Environnement, Logement, Tourisme, Développement rural, Patrimoine, Coordination et administration générale, Communication.



MAENHAUT David
Président du CPAS
Agissons Ensemble

+32 494 94 76 81
david.maenhaut@attert.be

Attributions
Finances, Aménagement du Territoire, Urbanisme , Cultes et laïcité, Santé publique, Plan de Cohésion Sociale, Affaires sociales, Sports.

L'organisation du scrutin a mobilisé de nombreuses personnes qui ont œuvré avec engagement pour assurer le bon déroulement de cette journée. Président(e)s, secrétaires, assesseurs, et volontaires dans les bureaux de vote et de dépouillement ont joué un rôle central, garantissant la transparence et la fiabilité des opérations électorales.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé activement à cet événement, que ce soit en exerçant leur droit de vote ou en contribuant à l'organisation pratique des élections. Votre implication est le fondement de notre démocratie locale et un signe fort de la vitalité de notre commune.

LE CONSEIL COMMUNAL



WOUTERS François-Xavier
Agissons Ensemble

Président du Conseil
Conseiller communal
françois-xavierwouters@attert.be



MARSON Luana
Agissons Ensemble

Conseillère communale
luana.marson@attert.be



THONNER Luc
Agissons Ensemble

Conseiller communal
luc.thonner@attert.be



THIÉRY Anne
Agissons Ensemble

Conseillère communale
anne.thiery@attert.be



MERTZ Gisèle
Agissons Ensemble

Conseillère communale
gisele.mertz@attert.be



TASSIGNY Benoît
Avenir Attert

Conseiller communal
benoit.tassigny@attert.be



THILL Zoé
Avenir Attert

Conseillère communale
zoe.thill@attert.be



BLEROT Marie
Avenir Attert

Conseillère communale
marie.blerot@attert.be



CROCHET Aline
Avenir Attert

Conseillère communale
aline.crochet@attert.be



RENARD Jean
Avenir Attert

Conseiller communal
jean.renard@attert.be



HOUSSA Maurice
Avenir Attert

Conseiller communal
maurice.houssa@attert.be

LE CONSEIL DU CPAS



MAENHAUT David
Président du CPAS
david.maenhaut@attert.be



BAIJOT Marie-Paule
Conseillère CPAS
marie-paule.baijot@attert.be



BERNARD Fabienne
Conseillère CPAS
fabienne.bernard@attert.be



COLONVAL Nadège
Conseillère CPAS
nadege.colonval@attert.be



KRAUS Estelle
Conseillère CPAS
estelle.kraus@attert.be



SCHMIT Pierre-Olivier
Conseiller CPAS
pierre-olivier.schmit@attert.be



TROISFONTAINES Thomas
Conseiller CPAS
thomas.troisfontaines@attert.be



VANDENABEELE Annika
Conseillère CPAS
annika.vandenabeele@attert.be



VRANCKEN Marie-Anne
Conseillère CPAS
marie-anne.vrancken@attert.be

CPAS d'Attert
Voie de la Liberté 107 - 6717 Attert - +32 63 22 54 18 - cpas@attert.be









UNE SOIRÉE DES VŒUX COMMUNAUX SOUS LE SIGNE DE LA CÉLÉBRATION ET DE LA RECONNAISSANCE

Le vendredi 10 janvier, la salle du Cothurne d'Attert, pleine à craquer, a vibré d'énergie et d'enthousiasme à l'occasion de la soirée des vœux communaux. Cet événement chaleureux a réuni un public enthousiaste pour honorer l'engagement de toutes celles et ceux qui contribuent à la vitalité de notre commune.

Agents communaux, bénévoles, forces vives de la verte vallée, directions d'école, enseignants, personnel d'accueil extrascolaire, personnel d'entretien et ouvriers… chacun a été mis à l'honneur lors de cette soirée haute en couleurs. Cette célébration a permis de souligner l'énergie et le dynamisme qui animent notre communauté tout au long de l'année.

Merci à toutes et tous pour votre engagement, qui fait de notre commune un lieu où il fait bon vivre et se rassembler.

L'occasion était également propice pour mettre en lumière les contributions remarquables de Madame Corinne Reizer, saluée pour son engagement professionnel exemplaire. Nous avons également exprimé notre reconnaissance à Madame Dominique Neuberg, absente lors de la cérémonie, pour ses nombreuses années de service dévoué.

Nous avons tenu à rendre hommage aux anciens membres du conseil communal, parmi lesquels Madame Violaine Giaux, Madame Isabelle Mathieu, Madame Marie-Françoise Stine, Madame Arlette Richard et Madame Marie-Pierre Wiame, ainsi qu'aux conseillères et conseillers du CPAS, Madame Dominique Hansen, Monsieur Pierre-Edouard Boden et Monsieur Benoît Claren. De plus, nous avons honoré nos échevines et échevins sortants, Madame Bernadette Heynen, Madame Annie Marchal et Monsieur Jean-Marie Meyer. Leur engagement et leur précieuse contribution au bien-être de notre commune méritent toute notre reconnaissance.







LE MÉRITE SPORTIF 2024 : CÉLÉBRATION DES TALENTS D'ATTERT

Félicitations à tous ces lauréats pour leurs performances exceptionnelles et leur contribution à la vie sportive d'Attert !

La traditionnelle soirée des vœux communaux a offert l'occasion de mettre à l'honneur nos athlètes locaux, qui ont fait rayonner notre commune tout au long de l'année 2024. Nous adressons nos plus sincères félicitations à tous les lauréats pour leurs performances exceptionnelles, ainsi qu'à tous les candidats qui ont pris part à cette belle aventure. Vos efforts sont récompensés, et vous pouvez être fiers de vos accomplissements !

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette cérémonie. Une mention spéciale à Frédéric Hanchir, qui a imaginé et réalisé les trophées physiques commémoratifs. Ces trophées, véritables symboles de l'excellence et de la réussite, marquent cette deuxième édition du mérite sportif communal.

Nous sommes convaincus que l'année 2025 sera encore plus riche en résultats et en succès pour nos sportifs attertois. Grâce à leur talent, leur détermination et leur énergie, nos athlètes continueront de porter haut les couleurs de la commune.

À tous nos champions, nous vous souhaitons une nouvelle année pleine de défis et de victoires !

LES LAURÉATS DU MÉRITE SPORTIF 2024



Fair-play :
Victor OUDIN



Reconnaissance sportive individuelle :
Jean-Pierre NOEL



Reconnaissance sportive collectivité :
Club de tennis de table du Val d'Attert



Espoir masculin de l'année 2024 :
Louis-Mathias MIBEYA



Espoir féminin de l'année 2024 :
Elsa MIBEYA



Sportif de l'année 2024 :
Julien COLLARD



Sportive de l'année 2024 :
Anne-Frédérique KRIER

MIR SCHWÄTZE LËTZEBUERGESCH

ZÄIT FIR MERCI ZE SOËN

Am Mee 2001 gouf den Atert-Kontrakt ënnerschriwwen. Dës Kooperatioun fir de Gewässerschutz am Atertdall war vun Ufank un ee grenziwwerschreidende Projet an d'Gemeng Atert, wéi och de Naturpark Atert sinn ee wichtege Partner vun der éischter Stonn un.

Op dëser Platz wëlle mir dem verstuerwene fréiere Buergermeeschter vun Atert, dem Josy Arens, eise Respekt an eise Merci fir seng laangjäreg Ënnerstëtzung ausdrécken. Seng Bereetschaft fir sech iwwert d'Grenzen eraus fir eist Waasser anzesetzen, seng Sympathie dësem Projet géintiwwer an och seng Freed, fir sech bei eisen Treffen a senger Mammesprooch ënnerhalen ze kënnen, bleiwen eis a gudder Erënnerung.

De klenge Kommitee an d'Personal vun der Maison de l'Eau de l'Attert asbl



D'Ënnerzeechnung vum Atert-Kontrakt am Mee 2001/La signature du contrat de rivière Attert en mai 2001

LE TEMPS POUR DIRE MERCI

En mai 2001 fut signé le contrat de rivière Attert. Cette coopération pour la protection des cours d'eau dans la vallée de l'Attert était depuis le début un projet transfrontalier et la commune d'Attert, tout comme le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert, des partenaires engagés de la première heure.

Par la présente, nous souhaitons exprimer notre reconnaissance à Josy Arens, l'ancien bourgmestre d'Attert décédé et lui dire Merci pour son soutien tout au long de ces années. Son dévouement en faveur de l'Eau au-delà des frontières, sa sympathie envers ce projet ainsi que sa joie de pouvoir s'exprimer dans sa langue maternelle lors de nos rassemblements, resteront pour toujours dans nos souvenirs.

Le conseil d'administration et le personnel de la Maison de l'Eau de l'Attert asbl

RENOUVELEZ DÉSORMAIS VOTRE PERMIS DE CONDUIRE A OU B EN LIGNE VIA LA PLATEFORME BELDRIVE

BelDrive, la plateforme du SPF Mobilité et Transports a franchi une nouvelle étape dans son déploiement grâce à la mise en place d'une nouvelle fonctionnalité ! En effet, depuis le 1er octobre, les demandes de renouvellement des permis de conduire (renouvellement du permis format carte bancaire ou remplacement du permis papier) des catégories A et B pourront se faire directement en ligne. Cette nouvelle option vise à simplifier les démarches administratives pour le citoyen, tout en lui offrant un précieux gain de temps.

UNE RÉPONSE AUX BESOINS DES CITOYENS

Le renouvellement du permis de conduire est souvent perçu comme une démarche administrative contraignante et fastidieuse. La nouvelle fonctionnalité de BelDrive répond à deux besoins essentiels de nombreux citoyens belges : gain de temps et réduction des contraintes administratives.

Cette innovation est le fruit de la collaboration entre les différentes autorités publiques belges, qui ont œuvré conjointement pour rendre ce service non seulement accessible mais aussi efficace et fiable.



UN PROCESSUS RAPIDE ET SÉCURISÉ

La sécurité et la simplicité sont au cœur de cette nouvelle fonctionnalité. Dans un premier temps, le citoyen se connecte à la plateforme BelDrive de façon sécurisée, soit via sa carte d'identité soit via l'application Itsme.

Ensuite :

1. Dans le cas où le citoyen possède un permis de conduire belge au format papier qu'il souhaite remplacer : il télécharge sur la plateforme BelDrive un scan ou une photo de son ancien permis de conduire papier et introduit les informations requises. La commune effectue un contrôle final des données et commande le nouveau permis de conduire belge ;

2. Si le citoyen doit renouveler son permis de conduire au format carte bancaire en raison de la fin de sa validité administrative, la démarche est encore plus simple pour lui car elle ne nécessite ni scan ni photo. En effet, pour autant que le conducteur ne soit pas sous attestation médicale ou déchu du droit de conduire, la demande est faite automatiquement : le nouveau permis de conduire est immédiatement commandé et arrive dès le lendemain à la commune.

Dans les deux cas, le citoyen reçoit de la commune un mail lui expliquant les modalités pour le retrait de son permis de conduire auprès de l'administration communale. Attention : il est impératif que le demandeur se présente en personne pour que la commune puisse vérifier son identité.



UN NOUVEAU SERVICE AUX NOMBREUX AVANTAGES

→ **Simplicité :** une interface utilisateur intuitive qui permet de renouveler aisément son permis de conduire ;

→ **Accessibilité :** une application disponible 24h/24 et 7j/7, depuis n'importe quel endroit et utilisable tant à partir d'un ordinateur que d'une tablette ou même d'un smartphone ;

→ **Gain de temps et de déplacement :** plus besoin de se déplacer 2x jusqu'à l'administration communale.

LES INFORMATIONS DE L'ÉTAT-CIVIL

CÉLÉBRONS ENSEMBLE LES NOCES D'OR, DE DIAMANT ET DE BRILLANT EN 2025

Chers résidents de la commune d'Attert,

C'est avec une immense joie et une profonde admiration que nous vous invitons à célébrer ensemble les moments précieux qui jalonnent la vie de nos couples résidant dans notre charmante commune. L'année 2025 sera marquée par des célébrations spéciales pour honorer les couples atteignant des jalons impressionnants de leur union : les noces d'Or (50 ans), les noces de Diamant (60 ans) et les noces de Brillant (65 ans).

Ces anniversaires symbolisent non seulement la durée impressionnante de l'engagement mutuel, mais aussi la force et la beauté de l'amour qui a su traverser les années. Ils sont le reflet d'une vie partagée pleine de souvenirs, de défis surmontés et de moments de bonheur inoubliables.

APPEL À NOS COUPLES JUBILAIRES

À cette occasion, nous invitons chaleureusement tous les couples de notre commune qui fêteront leurs noces d'Or, de Diamant ou de Brillant en 2025 à se manifester. Nous souhaitons leur offrir une cérémonie organisée par notre Administration, afin de les mettre à l'honneur comme ils le méritent.

Si vous faites partie de ces couples, nous vous prions de bien vouloir nous contacter. Votre contribution nous permettra de planifier une célébration digne de ces moments d'exception.

Pour vous inscrire ou pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à joindre notre service événementiel à l'Administration communale d'Attert. Nous serons ravis de vous guider à travers ce processus et de répondre à toutes vos questions.

UN MOMENT DE PARTAGE ET D'ÉMOTIONS

La cérémonie sera un moment empreint d'émotions, de partage et de convivialité. Elle offrira aux couples jubilaires l'opportunité de revivre et de partager leurs souvenirs, de recevoir les félicitations de leurs proches et de la communauté, et de célébrer leur amour durable dans une atmosphère chaleureuse et festive.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ces unions remarquables, véritables témoignages de fidélité et de complicité. En attendant ce grand jour, nous adressons à tous les couples nos plus sincères félicitations et nos vœux les plus chaleureux pour des années à venir pleines de bonheur et de santé.

Contact 063/24.27.80

CÉLÉBRONS NOS CENTENAIRES EN 2025

UN ANNIVERSAIRE EXCEPTIONNEL SE PROFILE POUR CERTAINS DE NOS CITOYENS ! 100 ANS !

Alors rassemblons nos rires et nos souvenirs pour fêter ensemble dignement ce bel évènement qui sera organisé par notre administration communale.

Pour vous inscrire ou pour obtenir toute information complémentaire, nous vous invitons à prendre contact avec notre service évènementiel qui vous guidera avec le plus grand plaisir. Nous adressons d'ores et déjà nos meilleurs vœux d'anniversaire à nos heureux centenaires.

Contact 063/24.27.80

FORMULAIRES DE DÉCLARATION

TAXE SUR LES SECONDES RÉSIDENCES ET TAXE SUR LES CHIENS

La Commune souhaite vous informer que les formulaires de déclaration concernant la taxe sur les secondes résidences et la taxe sur les chiens pour l'année 2025 sont disponibles sur le site internet de la Commune en suivant le lien

Il est en effet obligatoire de déclarer **la seconde résidence** occupée au 01.01.2025 et **les chiens** possédés au 01.01.2025 pour le 31 mars 2025 au plus tard.

A noter que ces déclarations restent valables jusqu'à révocation expresse et écrite de la part du déclarant (par courrier à Administration communale d'Attert - Service Taxes et Redevances – Voie de la Liberté, 107 – 6717 Attert ou par courriel à administration@attert.be).

Celles et ceux qui ont rentré une déclaration au titre des années précédentes ne doivent donc plus le faire.



LE GAL ARELERLAND SE LANCE !

Depuis septembre 2024, une nouvelle dynamique s'est installée au sein des communes d'Arlon, Attert et Messancy grâce à la création du Groupe d'action locale (GAL) qui a pour mission de promouvoir le développement durable et harmonieux de notre territoire.

Le GAL, c'est un partenariat innovant entre des acteurs publics, privés, associatifs et des citoyen·ne·s autour d'un objectif commun : dynamiser notre territoire rural via la mise en place de projets intégrés et multisectoriels. Ces projets s'inscrivent dans de nombreux domaines : alimentation durable, inclusion sociale, préservation de l'environnement, mobilité, énergie…

Dans notre démarche, nous souhaitons valoriser l'identité locale du pays d'Arlon (Arelerland en luxembourgeois) tout en créant des initiatives porteuses de sens pour les habitant·e·s. Ensemble, nous œuvrons pour rendre nos communes plus vivantes, inclusives et respectueuses de l'environnement.

Le GAL repose essentiellement sur la contribution financière du fonds FEADER et de la Région Wallonne sous l'impulsion du programme LEADER.



Figure 1 : Carte de l'Arelerland. Source : GAL Arelerland, 2024.

NOTRE ÉQUIPE



De gauche à droite

- **Samuel Claisse**
 Chargé de mission agroforesterie
- **Véronique Demeuse**
 Chargée de mission projets sociaux
- **Jean-François Henriche**
 Secrétaire/comptable
- **Pauline Godts**
 Coordinatrice et chargée de mission sensibilisation à la transition écologique
- **Magali Tielemans**
 Chargée de mission résilience alimentaire

Le GAL, c'est un partenariat innovant entre des acteurs publics, privés, associatifs et des citoyen·ne·s autour d'un objectif commun : dynamiser notre territoire rural via la mise en place de projets intégrés et multisectoriels.

NOS PROJETS :

Ensemble en réseau, vers la résilience alimentaire : à travers ce projet, le GAL souhaite diversifier la production alimentaire du territoire et la consommation locale.

Sensibilisation territoriale à la transition écologique : nous souhaitons créer une culture territoriale de la transition écologique. Pour cela, nous visons une sensibilisation de l'ensemble de la population via des actions comme les Apéros de la transition ou L'école à vélo. Des objectifs de lien social, de cohésion et d'appartenance au territoire sont également visés en réalisant un maillage des associations présentes sur l'Arelerland.

Le LowCAL : vous pensez que pour répondre aux enjeux de résilience de notre territoire, il faut créer plus de liens et de solidarité au sein de la population ? Nous partageons ce point de vue et c'est pour cela que nous voulons créer le LowCal : un lieu de partage dans lequel vous pourrez donner libre cours à votre créativité, à vos projets, faire réparer vos objets, partager de l'outillage, des graines et d'autres objets ou ressources.

Réintégration et promotion de l'arbre et ses bénéfices écosystémiques en Arelerland : les objectifs de ce projet sont la sensibilisation, l'accompagnement et la facilitation de la conception de nouveaux projets agroforestiers, le tout en assurant le développement et la pérennité des sites déjà existants.

La joie et le lien par le vélo : en plus de ses bénéfices pour la santé, nous pensons que la pratique du vélo peut être un moyen de créer du lien social. Pour cela, nous travaillons avec l'association Cheveux au vent afin de rapprocher des personnes fragilisées et d'autres valides dans le but de créer plus de cohésion sociale.

Améliorer la résilience énergétique du territoire : Par cette action, qui est mise en œuvre par la coopérative Vents du Sud, nous souhaitons permettre aux citoyen·ne·s de bénéficier d'un accompagnement à la rénovation énergétique de leur logement. Nous visons également la mise en place d'une centrale photovoltaïque dans une démarche de promotion de l'autoconsommation.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

L'un de nos projets vous intéresse ?
Prenez contact avec nous !

Nous vous invitons à vous engager activement dans ces projets et à contribuer à la réussite de cette dynamique collective.

Rejoignez-nous sur Facebook pour être tenu au courant de nos activités. Elles seront nombreuses tout au long des 3 années qui arrivent, pour des publics variés et sur toutes les thématiques des projets : ateliers, groupes de réflexion, conférences, animations pour les jeunes et les moins jeunes...

Le GAL Arelerland incarne en effet une belle opportunité de développement local, en plaçant l'innovation et la coopération au cœur de son action.

Arelerland
Groupe d'Action Locale
Arlon - Attert - Messancy

CONTACTS

info@galarelerland.be
063/78.49.94
@galarelerland
www.galarelerland.be

LES INFORMATIONS D'IDELUX

DÉCOUVREZ L'ESPACE RÉEMPLOI DE VOTRE RECYPARC

En partenariat avec des associations locales, de nouveaux espaces destinés au réemploi sont accessibles depuis la mi-décembre dans tous les recyparcs d'IDELUX Environnement. Leur mission : donner une seconde vie à vos objets encore en bon état. Parce que, rappelons-le, le meilleur déchet, c'est celui qui n'existe pas ! Et en plus d'être écologique, cette action est une démarche solidaire au profit d'associations locales.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Étape 1 :** faites le tri et apportez les objets encore en bon état au recyparc.
- **Étape 2 :**montrez-les au préposé qui vérifiera si l'objet peut être accepté dans l'espace réemploi.
- **Étape 3 :** placez-y les objets acceptés. Ils seront récupérés par une association locale.

QUELS OBJETS APPORTER ET QUI LES RÉCUPÈRE ?

Les objets autorisés doivent être propres et en bon état et répondre aux besoins des associations partenaires. Dans tous les recyparcs, vous pouvez déposer :

- du petit mobilier ;
- des objets de décoration et bibelots ;
- du matériel de puériculture ;
- des articles de sport ;
- des jouets.

Des objets comme les bijoux, les livres ou la vaisselle peuvent également être déposés dans certains recyparcs.



Les objets déposés dans l'espace réemploi du recyparc d'Attert sont destinés à La Ressourcerie Famenne Ardenne & Gaume

Plus d'infos ?
N'hésitez pas à questionner votre préposé ou consultez www.idelux.be/fr/decouvrez-lespace-reemploi-de-votre-recyparc

POUR TOUT SAVOIR SUR LES DÉCHETS EN 2025

Outil indispensable pour bien gérer ses déchets, les calendriers des collectes 2025. Mais vous pouvez aussi retrouver toutes les dates et les infos pratiques via l'application pour smartphone « Recycle! ».

Le calendrier des collectes d'IDELUX Environnement est bien plus qu'un simple calendrier. En plus de regrouper toutes les informations relatives aux différentes collectes des déchets et au recyparc, c'est un véritable outil de sensibilisation. Chaque mois, une illustration met en lumière un enjeu clé de la gestion des déchets, contribuant ainsi à informer et mobiliser les citoyens autour de pratiques respectueuses de l'environnement. Le calendrier inclut également un guide du tri complet, conçu pour accompagner les usagers dans leur démarche de tri. Il précise quels déchets vont dans le sac bleu PMC, les bulles à verre, le sac bio ou le sac résiduel. Vous y retrouvez aussi les consignes pour le tri des papiers-cartons, des déchets dangereux et des équipements électroniques, soulignant notamment les précautions à prendre face aux risques d'incendie que peuvent engendrer ces déchets contenant des piles ou des batteries.

Notez que vous pouvez retrouver le PDF de votre calendrier papier sur www.idelux.be . Le site web de l'Intercommunale propose également un module qui affiche votre calendrier en fonction de votre adresse ainsi qu'un outil de recherche pour le tri des déchets. Rappelons aussi le site www.trionsmieux.be géré par Fost+, qui reprend les consignes de tri pour tous les emballages.

Et puis, il y a l'application « Recycle! » pour votre smartphone, disponible gratuitement sur Google Play Store ou App Store. Hyper pratique, cette application a déjà convaincu 20 000 utilisateurs dans la zone IDELUX Environnement. Basée sur votre adresse, l'application « Recycle! » vous donne directement toutes les infos qui vous concernent : les dates des collectes, mais aussi les reports en cas de jours fériés, les horaires des recyparcs, la localisation des bulles à verre, les consignes de tri… Autre avantage : avec « Recycle! », vous n'oublierez plus de sortir vos déchets grâce aux notifications de rappel. Vous serez également directement informé des fermetures exceptionnelles des recyparcs ou des reports de collecte imprévus.

Plus d'infos ?
https://www.idelux.be/fr/les-collectes-en-porte-porte

LES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

ECOLE COMMUNALE DE THIAUMONT

Les aventures de 2024-2025 ont bien démarré dans notre belle école du village de Thiaumont. Que de beaux projets en ce début d'année ! Deux grands thèmes vont guider les élèves et les enseignants au fil de cette année scolaire : **les contes pour les primaires, et la biodiversité pour les maternelles.**







Dans ce cadre, les plus grands à partir de 6 ans ont déjà découvert différents contes traditionnels et exploré le schéma narratif tandis que les plus jeunes ont profité d'animations autour des insectes avec notre guide nature, Renata. **Madame Isabelle, toujours enthousiaste pour imprégner les enfants dans le thème, a même cuisiné avec ses petits élèves un gâteau en forme de fourmi pour les traditionnels anniversaires de fin de mois.**

Afin de découvrir les contes sous une autre forme, **tous les élèves de l'école se sont rendus dans la forêt de Oisefagne, en excursion,** afin de partir à la recherche des Nutons, ces petits lutins des bois qui habitent cette forêt de Fauvillers. Nous vous conseillons vivement d'aller y faire un tour !

Le mois d'octobre a également été marqué par les élections. Les élèves de primaire ont eu l'occasion de se rendre, eux aussi, aux urnes ce vendredi 18 octobre, afin d'élire l'élève ayant réalisé l'affiche la plus convaincante. Une expérience très enrichissante pour eux !

Toujours autour des thèmes des contes et de la biodiversité, toutes les classes de l'école ont participé à l'élaboration d'une **marche nocturne d'automne le 15 novembre**, animée tout au long du parcours par des structures illuminées, créées par les enfants et leurs institutrices.

Cette fin d'année rime pour nous avec la fin des séances de Jeunesses Musicales avec Mr Lionel. Ce passionné de musique nous emmène avec lui sur des airs enjoués depuis l'année dernière déjà, pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs enseignants. C'est une joie de pouvoir profiter de ses talents et des nombreux instruments qu'il met à disposition des enfants, tout en leur apprenant comment s'en servir, ainsi qu'à respecter la pulsation, le tout en chantant !

CONTACT

Rue du Marquisat, 198 6717 Thiaumont
Mme BAUDOIN Sylvie
063/22.13.74 – 0478/79.31.67
sylvie.baudoin@ecattert.be

ÉCOLE HTN

ECOLE COMMUNALE DE NOTHOMB



Ce vendredi 6 décembre, les enfants de l'école de Nothomb ont foulé les planches en l'honneur de Saint-Nicolas.

Lors de la présentation du spectacle, un problème est survenu… Le logo de l'école a perdu ses couleurs.

Grâce à l'œuvre collective des enfants et des enseignants, les couleurs sont réapparues petit à petit et en musique. De la danse, des ombres chinoises, du chant, et du sport ont agrémenté la soirée.

Merci à Saint-Nicolas et Père fouettard d'avoir assisté au spectacle et d'avoir, comme chaque année, autant gâté petits et grands.

L'équipe éducative de Nothomb

CONTACT
69, rue Nicolas Roeltgen
6717 Nothomb
Mme GRAISSE Julie
063/21.71.84 - 0494/44.87.51
direction@ecolenothomb.be

ECOLE COMMUNALE DE NOBRESSART

HOUTOPIA
par Mathys, Lucas, Loïc





Vendredi 8 novembre, tous les élèves de l'école sont partis en excursion. Les plus jeunes sont allés passer une journée à Houtopia à Houffalize. En passant à Bastogne, nous avons déposé les plus grands au Mardasson. Ils ont passé une journée sur le thème de la guerre.





De notre côté à Houtopia, nous avons découvert, exercé nos 5 sens dans plusieurs ateliers. Nous avons été jouer dans la plaine de jeux.

C'était trop cool !

LA JOURNÉE EN FORÊT

par Albin, Victor, Louise









Nous avons passé une journée dans la forêt de Nobressart.

Nous avons fait une balade-découverte des champignons avec Renata. Elle nous a expliqué beaucoup de choses sur les champignons. Certains champignons, quand on les casse, font un bruit de craies. Certains ressemblent à du corail. Il y a des champignons comestibles, des toxiques et des mortels….

Pendant que certains allumaient un feu, d'autres jouaient, d'autres encore ont construit des cabanes. Chacun a pu griller sa guimauve sur le feu.

Quelle belle après-midi en forêt !

SAINT-NICOLAS

par Roxane, Maxine et Lova



Saint-Nicolas est venu nous dire bonjour dans notre classe. Tous ensemble, nous lui avons récité la poésie que nous avons apprise en son honneur.

Saint-Nicolas nous a offert un sachet de bonbons et un spectacle qui nous expliquait comment on faisait le bruitage des films et des dessins animés, il y a très longtemps. Un monsieur, à côté de l'écran, jouait de la musique avec différents instruments. C'était très intéressant.

LA CONFITURE

par Juliette, Hadrien et Mathis





Pour le petit déjeuner qu'on a organisé à l'école un dimanche matin, nous avons préparé de la confiture aux fraises, aux myrtilles et du choco. Après avoir lavé, découpé les fruits, nous les avons fait cuire avec du sucre. Dès que la confiture était prête, nous l'avons versée dans des bocaux. Les parents qui sont venus au petit-déjeuner se sont régalés !!!

ANIMATION

« JEUNESSE MUSICALE »

Pendant 10 périodes, tous les enfants de l'école ont pu participer à des animations musicales dirigées par Lionel. Chants de tous pays, rythme, instruments de musique, danse, …

LA SOIRÉE DE NOËL

Ce vendredi 13, soirée de Noël à l'école. Les parents ont été accueillis en chansons. Quel plaisir de se retrouver autour d'un petit verre et d'une bonne tartiflette, préparée le matin par les petits cuisiniers.



CONTACT
Rue du Centre, 76 6717 Nobressart
Mme BAUDOIN Sylvie
063/22.59.38 – 0478/79.31.67
sylvie.baudoin@ecattert.be

ÉCOLE HTN







ESVA : ECOLE SECONDAIRE DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

École secondaire d'enseignement général, l'ESVA dispense un apprentissage dynamique et inclusif de la première à la sixième année.

CULTIVONS LE DÉSIR D'APPRENDRE

Pour donner sens et saveur au parcours scolaire, l'ESVA déploie des stratégies innovantes et émancipatrices (pédagogie de projet, classe inversée, classe autonome, co-enseignement, tutorat…).

Pour assurer le vivre-ensemble et favoriser l'épanouissement harmonieux et actif de chacun, l'école se dote par ailleurs d'outils démocratiques et fédérateurs : clubs, conseils d'élèves, agoras, parrainage…

Au-delà de la réussite, les Pédagogies Actives s'attachent à développer la confiance en soi (et en l'autre), la citoyenneté, le sens des responsabilités, l'autonomie, l'esprit de collaboration et surtout le désir d'apprendre.





ESVA
École secondaire
DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Vous désirez en savoir plus ?

Consultez le site Internet de l'école
www.esvattert.com
et suivez l'ESVA
sur les réseaux sociaux
Facebook et Instagram !

MIEUX APPRENDRE

Dès la troisième année, les élèves de l'ESVA sont invités à choisir parmi ces deux options :

→ L'OPTION ARTS D'EXPRESSION

La littérature, le cinéma, la musique, le théâtre, les arts plastiques, le patrimoine culturel et l'histoire de l'art sont au programme de cette formation transversale qui favorise l'analyse et la créativité.

Au deuxième degré : Arts d'expression (4H) et cours de STEAM (2H).

Au troisième degré : Arts d'expression (4H) et Histoire de l'art (4H) et l'opportunité de suivre le cours de Maths 6H.

→ L'OPTION SCIENCES

La biologie, la chimie, la physique, les mathématiques, la modélisation 3D, la programmation et la robotique susciteront la curiosité et entraineront le sens de l'observation, la compréhension, l'esprit critique et la rigueur de chacun des élèves.

Au deuxième degré : 2 heures de Sciences en plus des 3 heures de base (5H) et cours de STEAM (2H).

Au troisième degré : 6H de Sciences, 1H d'activité de Physique, choix entre 4H ou 6H de Mathématiques et l'opportunité de suivre le cours d'Histoire de l'art.

PLAINE DE JEUX DU CPAS 2024



Pour la 44ème édition, la plaine s'est déroulée du 22 juillet au 9 août 2024 avec une centaine d'enfants sur le site de l'école d'Attert.

TROIS THÈMES DIFFÉRENTS ONT ÉTÉ PROPOSÉS AUX ENFANTS :

- La première semaine sur le thème des **« Jeux olympiques »** ;
- La seconde était centrée sur le **« voyage à travers le temps»** ;
- La troisième était dédiée aux **« contes de fées »**.

Une kermesse et un barbecue ont réuni tous les enfants et les animateurs le temps d'une journée.

L'excursion s'est déroulée au Bastogne War Museum pour les enfants de 6 à 12 ans et au musée de la laine pour les enfants de 4 à 5 ans.

Les participants ont aussi préparé et réalisé des jeux intersection avec l'aide des animateurs.

Les enfants ont pu également prendre part à différentes activités telles qu'un cours de zumba, un atelier créatif, l'élaboration de préparations culinaires, ….

La coordinatrice, Romane François, et les animateurs, encadrés par les assistantes sociales Maëlle Bouvy et Eloïse Lanotte, ont réalisé un beau travail. Merci à tous pour ces bons moments et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



Coordinatrice :
Romane François

Animateurs :
Egon Braconnier, Moran Clesse, Elisa Dubois, Hugo Fonck, Charles Hublet, Lou Loosen, Benjamin O'Donnel, Justine Pierret, Thibaut Pierret, Filip Smit

LES ENFANTS D'ABORD : STAGES D'AUTOMNE

La semaine de stage d'automne, organisée par le service d'accueil extrascolaire "Les Enfants d'abord", a été une belle aventure **créative** et **ludique** pour tous les enfants, petits et grands. Chacun a pu explorer de nouveaux horizons tout en s'amusant dans un cadre bienveillant et stimulant.

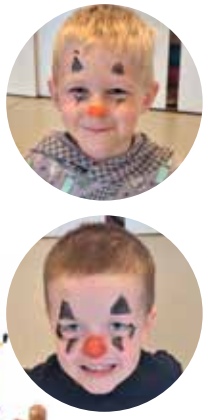






Les tout-petits

ont plongé dans un monde coloré en découvrant les merveilles de l'arc-en-ciel. À travers des jeux, de la peinture et diverses activités créatives, ils ont eu l'occasion d'explorer les différentes teintes de manière ludique, sous l'œil attentif des accueillant-e-s, qui les ont guidés dans leurs découvertes sensorielles.







Les moyens

ont eu la chance de s'initier aux arts du cirque, grâce à l'équipe de Cirq'en Toi. Jonglerie, équilibre et acrobaties ont été au programme, permettant aux enfants non seulement de s'émerveiller mais aussi de développer de nouvelles compétences motrices et corporelles. Ils ont également laissé libre cours à leur créativité en confectionnant des chapeaux de magicien, des éléphants en papier mâché et bien d'autres accessoires colorés, créant ainsi un véritable univers circassien.



Les plus grands

quant à eux, ont mis leur imagination à l'épreuve en fabriquant des monstres et en construisant des manoirs hantés, s'aventurant dans un univers fantastique et mystérieux. Ces activités ont permis de stimuler leur créativité tout en favorisant l'esprit de groupe et le travail collaboratif.













Le beau temps de la semaine a également permis de profiter des extérieurs, avec des activités en plein air qui ont ajouté une dimension nature à leurs aventures, permettant à chaque enfant de se dépenser et de profiter des bienfaits de l'environnement extérieur.

Concernant l'organisation des groupes, une attention particulière a été portée à la répartition des enfants. Les maternelles ont été séparées en deux groupes distincts, afin de mieux respecter leur rythme et leurs capacités. Cette répartition a été très bien accueillie et a permis à chaque enfant de bénéficier d'un accompagnement adapté. Nous prévoyons de renouveler cette organisation lors de futures sessions, tant le retour a été positif.

En somme, cette semaine de stage d'automne a été un véritable succès, alliant créativité, apprentissages divers et moments de convivialité, tout en veillant à respecter le rythme et les besoins de chaque enfant.

Un grand merci pour votre confiance.

L'équipe « Les Enfants d'abord »



CONTACT

Mme THIELTGEN Marie-Elisa
et Mme RENSON Marie-Myriam
063/24.27.85
accueil-extrascolaire@attert.be

ACCUEIL TEMPS LIBRE : STAGES D'AUTOMNE 2024



STAGE MULTISPORTS DU HALL SPORTIF UM BRUCH

Durant les vacances d'automne, le stage multisport du hall sportif "Um Bruch" a offert aux enfants l'opportunité de découvrir une large palette de sports émergents et traditionnels dans une ambiance dynamique et pleine d'amusement. Entre le tchoukball, des jeux à l'aveugle, du basket, du badminton et bien plus encore, ils ont exploré de nouveaux horizons sportifs.

Les jeunes participants ont aussi pu s'initier aux arts du cirque et découvrir les bases du volley, deux nouveaux sports au programme de cette édition automnale.

Et ce n'était pas tout ! Entre deux séances sportives et après le repas du midi, les enfants ont plongé dans l'univers du "Loup-Garou de Thiercelieux", un jeu de société captivant qui leur a permis d'explorer la psychologie et la stratégie, tout en favorisant l'esprit d'équipe et la réflexion.







Un stage riche en découvertes sportives, en rires et en convivialité, qui a permis aux enfants de s'épanouir tout en s'amusant !

STAGE DE TENNIS DE TABLE AU HALL SPORTIF UM BRUCH





Pendant la première semaine des vacances d'automne, le Club de Tennis de Table du Val d'Attert a organisé un stage. Ce stage, ouvert à la fois aux débutants et aux joueurs confirmés, a permis aux participants de découvrir ou de perfectionner leur pratique de ce sport dynamique et technique.

Ce stage a non seulement permis aux enfants de s'initier à un nouveau sport ou d'affiner leurs compétences, mais il a également favorisé le développement de leur coordination, de leur concentration et de leur esprit sportif. Une belle expérience enrichissante et conviviale, qui a laissé des souvenirs mémorables aux jeunes participants.

METTEZ EN LUMIÈRE VOTRE ENTREPRISE: REJOIGNEZ NOTRE ANNUAIRE COMMUNAL !

L'Administration communale souhaite mettre à jour la rubrique « Economie » de son site Internet.

Vous êtes une entreprise, un commerçant, un artisan ou un prestataire de service ?

Vous êtes implanté sur notre territoire communale ?

Vous souhaitez être mis en valeur à travers notre annuaire complet et facilement accessible ?

Suivez le QR code et renseignez-nous toutes vos informations.





Photographie : Chloé Denmat

APPEL À VOUS !

Un grand merci aux personnes qui ont participé à notre appel. Nous avons reçu de magnifiques photos de notre belle Vallée.

La photo sélectionnée pour la couverture du bulletin communal de janvier nous a été envoyée par Chloé Denmat. Celle-ci a été prise à Nobressart.

Merci à toutes et à tous de nous faire profiter de votre savoir-faire et de votre talent de photographe.

Si vous aussi vous voulez voir votre photo en couverture des prochains bulletins communaux, vous pouvez dès à présent envoyer vos photos libres de droit à l'adresse suivante : marie-elisa.thieltgen@attert.be

COMMISSION CULTURELLE : HISTOIRE DE L'ART

La commune d'Attert et plus particulièrement sa Commission culturelle organiseront à nouveau deux types d'activités liées à l'Histoire de l'Art. Ces dernières débuteront en février.

CYCLE DE CONFÉRENCES : DONNER À VOIR, À DÉGUSTER ET À ENTENDRE LES ARTS

Le mercredi 05 mars 2025 à 20h00 – Chapelle
Gravir des volées d'escaliers… mais sans se fatiguer

C'est par centaines que nous gravirons les marches durant cette première conférence du cycle. Mais, soyez rassurés, puisque c'est nos regards qui accompliront ces exercices physiques. Nous parlerons tout autant de ceux construits, sculptés, peints que de ceux dessinés, photographiés, filmés. Nous engloberons aussi bien le mystère de celui hélicoïdal sans doute conçu par un Léonard de Vinci au service de François Ier pour son château de Chambord que ceux élaborés par les Incas pour l'aménagement du site du Machu Picchu. Nous n'oublierons ni ceux des artistes dits intimistes ni bien entendu ceux du maître de l'illusion qu'est Maurits Cornelis Escher.

Paf : 6€

Le mercredi 02 avril 2025 à 20h00 – Chapelle
Regarder des tableaux… un verre de vin à la main

Ils sont nombreux dans l'histoire de la peinture ces personnages qui brandissent fièrement le verre de vin qu'ils tiennent en main. Et si le temps d'un soir nous répondions à leur geste en dégustant nous aussi quelques contenus rouges et blancs. De la peinture hollandaise du XVIIème siècle aux Impressionnistes, nous épinglerons une série de tableaux dans lesquels les couleurs de ces breuvages occupent une place prépondérante. Nous nous interrogerons sur l'origine, la présence, le message et la consommation de ces derniers. Et nous nous rapprocherons tant que faire se peut du contexte et des goûts des commanditaires et des artistes.

Paf : 6€

Le mercredi 07 mai 2025 à 20h00 – Salle Robert Schuman
Apprécier la musique jouée… lors d'un concert commenté

En 2024, nous avons lancé une exploration de la formation en quatuor. C'est le traditionnel quatuor à cordes (deux violons, un alto et un violoncelle) qui a bien entendu ouvert ce voyage. Il a été suivi, quelques mois plus tard d'un quatuor de flûtes traversières à la très large satisfaction du public présent. Et si nous poursuivions cette découverte de l'univers musical chambriste avec un autre quatuor d'instrumentistes, cette fois des guitaristes ! Ce concert commenté sera organisé en étroit partenariat avec l'IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie à Namur.

Paf : 12€

Renseignements et inscriptions :
culture@attert.be

COURS D'HISTOIRE DE L'ART EN 10 RENDEZ-VOUS

Les cours sont donnés à la Chapelle le vendredi après-midi de 14 h 30 à 16 h 30 en suivant le calendrier ci-dessous.

1 Le vendredi 21 février 2025
2 Le vendredi 28 février 2025
3 Le vendredi 07 mars 2025
4 Le vendredi 14 mars 2025
5 Le vendredi 21 mars 2025
6 Le vendredi 28 mars 2025
7 Le vendredi 04 avril 2025
8 Le vendredi 11 avril 2025
9 Le vendredi 18 avril 2025
10 Le vendredi 25 avril 2025

Paf : 60€

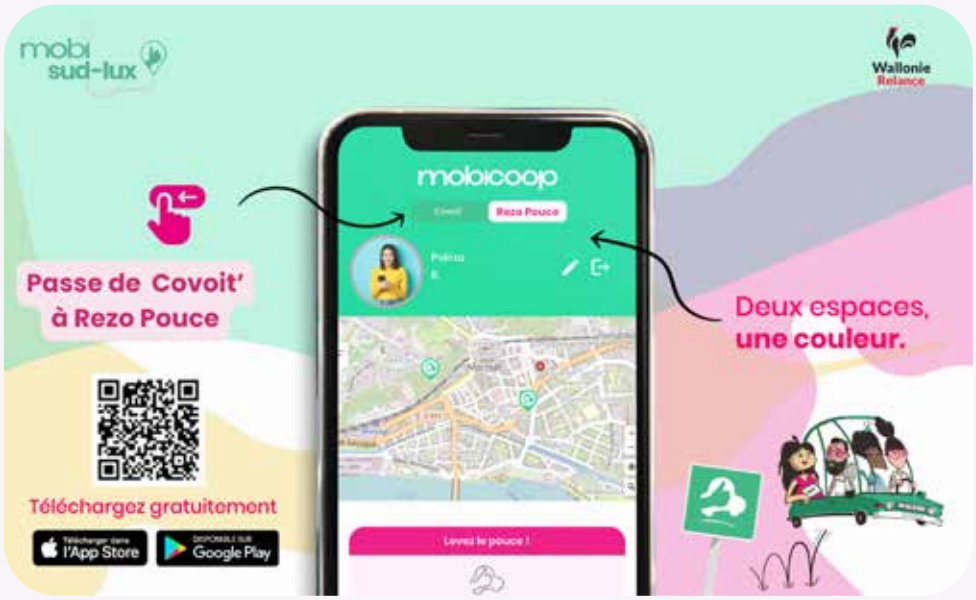






REZO POUCE DONNE UN NOUVEAU SOUFFLE À L'AUTOSTOP

Et si l'autostop devenait une solution de mobilité pratique, encadrée et conviviale ? C'est le pari de notre commune et 11 autres communes du sud de la province du Luxembourg, avec Rezo Pouce, un dispositif porté par la coopérative Mobicoop. Destiné aux zones rurales et périurbaines, ce service réinvente l'autostop en l'organisant autour de points d'arrêt stratégiques et d'une application mobile, créant ainsi un mode de transport à la fois écologique et communautaire.



UNE PRATIQUE ENCADRÉE ET RASSURANTE

Autrefois perçu comme incertain et peu sécurisé, l'autostop se réinvente avec Rezo Pouce. **Le principe est simple : des « Arrêts sur le Pouce » sont matérialisés à des emplacements stratégiques, permettant aux conducteurs et passagers de se retrouver facilement.**

Pour renforcer l'encadrement et la confiance, les utilisateurs (conducteur et passager) sont invités à s'inscrire afin de recevoir un autocollant et une carte de membre, facilitant leur identification au sein de la communauté. De plus, l'application Mobicoop offre la possibilité d'organiser ses trajets et d'assurer un suivi en temps réel.

UN RÉSEAU OPÉRATIONNEL DEPUIS JUIN 2024

Depuis son lancement, 265 arrêts ont été implantés à travers le territoire Mobi Sud-Lux. Pour les localiser, il suffit de se rendre sur mobicoop.org (onglet Rezo Pouce) et de renseigner sa commune.

Deux options s'offrent aux autostoppeurs : ils peuvent attendre un conducteur en levant le pouce de manière spontanée à un arrêt, sans contact préalable, ou rejoindre un conducteur identifié à l'avance grâce à une prise de contact via l'application.

UNE SOLUTION POUR LES ZONES MAL DESSERVIES

En complément des réseaux de transport existants, Rezo Pouce comble les lacunes en matière de mobilité. Là où les bus couvrent principalement les grands axes et les centres urbains, ce service facilite les trajets de proximité, que ce soit pour rejoindre un village voisin, faire ses courses, se rendre à une activité sportive ou sociale, ou encore atteindre un pôle d'activité plus important.

PLUS QU'UN SERVICE DE MOBILITÉ : UN OUTIL SOCIAL

Au-delà de son efficacité pratique, Rezo Pouce renforce le lien social en créant une véritable communauté locale. L'idée est de dépasser les appréhensions tout en rapprochant les habitants d'un même territoire.

Aujourd'hui, 450 personnes sont déjà inscrites sur la plateforme, témoignant du succès grandissant de cette initiative.

Les communes espèrent que ce dispositif, qui vise à structurer l'autostop tout en favorisant les échanges entre habitants, redonnera un nouveau souffle à une pratique qui semblait appartenir au passé.

Une initiative à découvrir... et, pourquoi pas, à adopter pour vos prochains déplacements du quotidien !



Si vous souhaitez en savoir plus :

Mobi Sud-Lux
info@mobisudlux.be
0473 48 13 00

EMBELLISSEMENT FLORAL








Merci à tous !








À VOS AGENDAS !

Les diverses activités auront lieu si les autorisations nécessaires sont obtenues.

N'hésitez pas à contacter votre administration communale pour tout renseignement complémentaire
063/24.27.70
administration@attert.be

Vous pouvez vérifier si votre manifestation a besoin d'une autorisation communale sur **www.attert.be/commune/vie-politique/dossier-securite**



FÉVRIER 2025

SAMEDI 1ER FÉVRIER 2025 DE 9H00 À 12H00

Repair Café Attert

Lieu : ESVA Au Village, 1 6717 Tontelange

SAMEDI 1ER ET DIMANCHE 2 FÉVRIER 2025 À 20H00

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 FÉVRIER 2025 À 20H00

Le Cothurne

Soirée théâtre

Pièce « A la bonne franquette » comédie de Viviane Tardivel

Renseignements :
Monique Fouss – 0496/29.89.60

SAMEDI 8 FÉVRIER 2025 À 20H00

Syndicat d'initiative du Val d'Attert et Syndicat d'initiative de Ell

Balades au clair de lune et à l'aube

Départ groupé du centre Camille Ney à Ell

Prévoir des vêtements chauds et de bonnes chaussures de marche.

Balade au clair de lune, sans lampe de poche ni lampe du GSM.

Tarif : adulte : 5 euros / Enfant – de 12 ans : 3 euros une boisson comprise

Renseignements :
F.Bintener +352/621.21.08.18 – syndicat@ell.lu



SAMEDI 15 FÉVRIER 2025

DÈS 19H30

ANIMATION LISCHERTOISE

Grand feu de Lischert

Bar et petite restauration au rendez-vous.

Lieu: Lischert

SAMEDI 15 FÉVRIER 2025

À 20H30

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Balades au clair de lune et à l'aube

Départ groupé à la Marronnelle à Thiaumont

Prévoir des vêtements chauds et de bonnes chaussures de marche.

Balade au clair de lune, sans lampe de poche ni lampe du GSM.

Tarf : adulte : 5 euros / Enfant – de 12 ans : 3 euros une boisson comprise

Renseignements :
J. Coibion 063/23.62.88
jules.coibion@skynet.be

DIMANCHE 16 FÉVRIER 2025

À 14H30

Heinstede son histoire

Chasse à l'image en forêt d'Anlier

30 années d'archives vidéo avec Raymond BAUDOIN réalisateur sur le comportement du gibier en période hivernale.

Lieu : Tilleul Heinstert

Renseignements :
Marc Thomas
063/21.77.45 (après 18h00)

SAMEDI 22 FÉVRIER 2025

Patro Desmond Tutu Metzert-Tontelange

Grand feu de Metzert-Tontelange

Nous vous invitons à chasser le froid de l'hiver et accueillir le jeune soleil du printemps autour du grand feu de Metzert- Tontelange avec nous. Rendez-vous à 19h30 au local du patro Desmond Tutu pour la marche aux flambeaux. Départ à 20h et allumage du grand feu vers 20h30.

Lieu : Rue de Bredewee

Personne de contact :
Louis Rossi
metzert-tontelange@patro.be

DIMANCHE 23 FÉVRIER 2025

À 11H00

Harmonie Royale Aurore Thiaumont

Repas Orval à emporter

Lieu : Salle Aurore Thiaumont

Renseignements :
aurore.thiaumont@gmail.com
www.aurore-thiaumont.be

MERCREDI 26 FÉVRIER 2025

À 20H00

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Conférence

Conférence d'Axel Tries « Les 9 limites planétaires et les conséquences de leur dépassement »

Lieu : Salle Robert Schuman 107, Voie de la Liberté Attert

Renseignements :
parcnaturel@attert.be

MARS 2025

SAMEDI 1ER MARS 2025

DE 9H00 À 12H00

Repair Café Attert

Lieu : ESVA Au Village, 1 6717 Tontelange

DIMANCHE 2 MARS 2025 À 10H00

Club de la Fontaine Nobressart

Allure Libre « Les bosses de Nobressart »

Départ : 10h00 6 et 13km

Départ : 10h10 1,5km course des jeunes

Circuit sur routes et chemins forestiers

Renseignements :
Thieltgen Eric
thieltgen.eric@gmail.com
0491/76.12.34

SAMEDI 15 MARS 2025

À 7H00

Syndicat d'initiative du Val d'Attert et l'asbl Kulturmillen de Beckerich

Balades au clair de lune et à l'aube

Départ groupé sur le parking du Pall Center – circuit de 7km

Inscription obligatoire

Prévoir des vêtements chauds et de bonnes chaussures de marche.

Tarf : adulte : 5 euros / Enfant – de 12 ans : 3 euros une boisson comprise

Renseignements :
info@kulturmillen.lu

SAMEDI 15 MARS 2025

À PARTIR DE 19H30

CDJ Lottert

Grand feu de Lottert

Brûlage de la sorcière à 20h00, bar et restauration au rendez-vous.

Lieu : Rue de la Brasserie à Lottert

Renseignements :
Aurore Muller
0471/47.65.06

SAMEDI 22 MARS 2025

DE 9H00 À 18H00

Bad'Attert

Tournoi jeunes du Bad'Attert

Tournoi de Badminton pour les jeunes de U11 à U17 débutants

Lieu : Hall sportif « Um Bruch » Tontelange

Renseignements :
Thomas Théâtre
0470/38.68.04
thomas.badattert@gmail.com

DIMANCHE 23 MARS 2025

À PARTIR DE 12H30

SABAIDI – Enfants du Monde

Repas Solidaire

Repas « Bol de riz » et ses accompagnements, repas complet et solidaire organisée par SAIBADI – Enfants du Monde. Cette asbl a pour but d'aider des enfants à la scolarisation (rénovation/construction d'écoles, achat de matériel, ...) dans différents pays à travers la monde.

Lieu : Salle Concordia à Heisntert

PAF : adultes : 16 euros / enfants < 12 ans : 8 euros

Inscription avant le 10 mars auprès de francis.lepere@yahoo.fr ou au 0478/73.75.10

SAMEDI 29 MARS 2025

DÈS 20H00

CDJ Heinstert

Grand feu

Devenu un incontournable de la commune, le CDJ Heinstert vous invite à brûler l'hiver avec son grand feu suivi d'un bal

Lieu : Heinstert

Renseignements :
cdjheinstert@gmail.com

DIMANCHE 30 MARS 2025

Ecole communale de Heinstert

Marche houblonnée

AVRIL 2025

WEEKEND DU 4 AU 6 AVRIL 2025

Royale Concordia Heinstert

34ème Carnaval de Heinstert

- Vendredi 4 avril à 21h00 :
 bal déguisé
- Samedi 5 avril
 - De 15h00 à 17h00 :
 bal des enfants
 - À 18h00 :
 intronisation du Prince Carnaval
 - À 21h00 : bal de carnaval
- Dimanche 6 avril dès 15h00 :
 34ème cortège carnavalesque dans les rues du village

Lieu : Salle Concordia

Renseignements :
Valéry Cuvelier
concordiaheinstert@gmail.com

SAMEDI 5 AVRIL 2025

DE 9H À 12H

Repair Café Attert

Lieu : ESVA Au Village, 1 6717 Tontelange

SAMEDI 12 AVRIL 2025

Ecole communale de Nobressart

Fête de l'école - barbecue

SAMEDI 19 AVRIL 2025

À 20H00

Harmonie Royale Aurore Thiaumont

Concert de Gala

Lieu : Salle Aurore Thiaumont

Renseignements :
aurore.thiaumont@gmail.com
www.aurore-thiaumont.be



BAD'ATTERT

A PARTIR DU MARDI 7 JANVIER 2025 DE 13H30 À 15H30

Badminton – adultes (à partir de 18 ans)
Enseignement et pratique du Bad en toute convivialité tous les mardis après-midi dans un club labellisé, membre de la Ligue Francophone de Badminton.

Lieu :
Hall sportif Um Bruch
Tontelange

Renseignements :
badattert@gmail.com
0499/27.42.67

GROUPE ANIMATION LOTTERT

SOIRÉE CARTES : LES SAMEDIS DU WHIST

Le dernier samedi de chaque mois de 20h à 23h
Ambiance conviviale – débutants acceptés

Lieu :
WeierPark de Lottert 510, rue de la Brasserie

Renseignements :
Monique Mathay
gal.lottert@gmail.com
063/44.58.04

MAI 2025

SAMEDI 3 MAI 2025
DE 9H00 À 12H00

Repair Café Attert

Lieu : ESVA Au Village, 1 6717 Tontelange

JEUDI 1ER MAI
DÈS 10H00

Le Tilleul asbl

Maikranz

SAMEDI 24 MAI 2025

Ecole communale de Thiaumont

Fête de l'école - barbecue

MERCREDI 28 MAI 2025
À PARTIR DE 17H00

Groupe Animation Lottert

Fête du Maitrank
Théâtre et animations

Pièce de théâtre proposée par l'atelier Tribal Souk de Lottert

Dégustation de la cuvée 2025

Lieu : WeierPark de Lottert

Renseignements :
gal.lottert@gmail.com – 063/44.58.04

JEUDI 29 MAI 2025
À 14H30

Harmonie Royale Aurore Thiaumont

Hämmelsmarch

Renseignements :
aurore.thiaumont@gmail.com
www.aurore-thiaumont.be

VENDREDI 30 MAI 2025
À 21H00 JUSQUE 2H00

CDJ Lottert

Bal de la fête

Bal années 80 du vendredi de la fête à Thiaumont

Lieu : Salle l'Aurore Thiaumont

Renseignements :
Aurore Muller 0471/47.65.06

WEEKEND DU 31 MAI AU 1ER JUIN

Harmonie Royale Aurore Thiaumont

Fête au village

- Samedi 31 mai : Kiirmes Grill
- Dimanche 1er juin
 - 15h00 : Fête foraine
 - 16h30 : Concert de l'Harmonie

Lieu : Salle l'Aurore Thiaumont

Renseignements :
aurore.thiaumont@gmail.com – www.aurore-thiaumont.be

DIMANCHE 31 MAI 2025

CDJ Heinstert

Les apéros du CDJ Heinstert

Une journée festive avec des apéros pas chers et des burgers 100% maison. Jeu du clous, Molkky, 421, …

Lieu : Club des jeunes de Heinstert

Renseignements :
cdjheinstert@gmail.com

JUIN 2025

JEUDI 5 JUIN 2025
À 18H00

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Marches en soirée dans la Vallée de l'Attert

Lieu : Lischert (Salle de village)

Infos :
063/23 62 88
info@attert-tourisme.be
www.attert-tourisme.be
www.facebook.com/syndicatdinitiativeattert

SAMEDI 7 JUIN 2025
DE 9H00 À 12H00

Repair Café Attert

Lieu : ESVA Au Village, 1 6717 Tontelange

JEUDI 12 JUIN 2025
À 18H00

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Marches en soirée dans la Vallée de l'Attert

Lieu : Schockville (Salle le Foyer Ardent)

Infos :
063/23 62 88
info@attert-tourisme.be
www.attert-tourisme.be
www.facebook.com/syndicatdinitiativeattert

VENDREDI 13 JUIN 2025

Ecole communale de Heinstert

Fête de l'école – barbecue

DIMANCHE 15 JUIN 2025
À 12H00

Royale Concordia Heinstert

Concert du Chœur d'enfants et de la Société de musique de Heinstert

Concert des deux groupes suivi d'un repas avec animation musicale l'après-midi

Lieu : Salle Concordia

Renseignements : Joëlle Zeippen - concordiaheinstert@gmail.com

JEUDI 19 JUIN 2025
À 18H00

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Marches en soirée dans la Vallée de l'Attert

Lieu : Tontelange (Centre sportif)

Infos :
063/23 62 88
info@attert-tourisme.be
www.attert-tourisme.be
www.facebook.com/syndicatdinitiativeattert

JEUDI 26 JUIN 2025
À 18H00

Syndicat d'initiative du Val d'Attert

Marches en soirée dans la Vallée de l'Attert

Lieu : Parette (Centre)

Infos :
063/23 62 88
info@attert-tourisme.be
www.attert-tourisme.be
www.facebook.com/syndicatdinitiativeattert

DES NOUVELLES DU SYNDICAT D'INITIATIVE DU VAL D'ATTERT







TENNIS DE TABLE VAL D'ATTERT

CLUB DE TENNIS DE TABLE DU VAL D'ATTERT – STAGES

Semaine du 24/02/2025 au 28/02/2025
Du lundi au vendredi
de 9h00-16h30

Accueil dès 07h30 et jusqu'à 18h00

Stage "Initiation" au Tennis de table, dispensé par un moniteur agréé Adeps

Stage "Perfectionnement" de Tennis de table, dispensé par un moniteur agréé Adeps

Semaine du 05/05/2025 au 09/05/2025
Du lundi au vendredi
de 9h00-16h30

Accueil dès 07h30 et jusqu'à 18h00

Stage "Initiation" au Tennis de table, dispensé par un moniteur agréé Adeps

Stage "Perfectionnement" de Tennis de table, dispensé par un moniteur agréé Adeps

Semaine du 04/08/2025 au 08/08/2025
Du lundi au vendredi
de 9h00-16h30

Accueil dès 07h30 et jusqu'à 18h00

Stage "Initiation" au Tennis de table, dispensé par un moniteur agréé Adeps

Stage "Perfectionnement" de Tennis de table, dispensé par un moniteur agréé Adeps

Lieu : Hall sportif "Um Bruch"
Au village, 3 à Tontelange

Renseignements et inscriptions :
stages@cttattert.be


Photographie : Chloé Denmat

COMMUNE D'ATTERT
GEMENG ATERT

BULLETIN D'INFORMATION - N°17 JANVIER 2025

Administration Communale
Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
063/24.27.70
administration@attert.be
www.attert.be
Commune d'Attert-Gemeng Atert

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi	de 8h30 à 11h45
Mardi	de 8h30 à 11h45
Mercredi	de 8h30 à 11h45 - 13h30 à 16h30
Jeudi	de 8h30 à 11h45
Vendredi	de 8h30 à 11h45 - 13h30 à 16h30

La Chemisière de la Vallée
Centre de repassage – Atelier couture retouches gérée par le CPAS d'Attert
Chemin des Ecoliers, 205
à 6717 HEINSTERT
063/41.12.88
cpas@attert.be

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi	de 8h15 à 13h15
Mardi	de 8h15 à 12h15
Mercredi	de 13h00 à 20h00
Vendred	de 13h00 à 19h00
Samedi	de 9h00 à 12h00

VENTE DE SACS POUBELLE

Bureau de la Poste
Voie de la Liberté, 105 à 6717 ATTERT
022/01.23.45

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi	de 9h30 à 12h00
Mardi	de 9h30 à 12h00
Mercredi	de 10h30 à 12h00 - 14h00 à 19h00
Jeudi	de 9h30 à 12h00
Vendredi	de 9h30 à 12h00

Police communale
Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
063/44.01.90
zp.arlon.attert@police.belgium.eu

BUREAUX ACCESSIBLES DU LUNDI AU VENDREDI

Lundi	sur rendez-vous
Mardi	sur rendez-vous
Mercredi	de 8h à 12h
Jeudi	sur rendez-vous
Vendredi	de 13h à 17h

Sauf circonstances spéciales

A.L.E.
Agence Locale pour l'Emploi
Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
063/24.27.87
0476/94.21.43
ale@attert.be

BUREAUX ACCESSIBLES SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT
Permanence téléphonique
tous les matins de 9h à 12h

Enseignement communal

HEINSTERT / THIAUMONT / NOBRESSART
Mme BAUDOIN Sylvie
Chemin des Ecoliers, 193
à 6717 HEINSTERT
Heinstert : 063/22.12.20
Thiaumont : 063/22.13.74
Nobressart : 063/22.59.38

METZERT – TONTELANGE
Mme MARECHAL Christine
Millewee, 25
à 6717 METZERT
Metzert : 063/21.66.74
Tontelange : 063/22.50.61

NOTHOMB – ENOVA
Mme GRAISSE Julie
Rue Nicolas Roeltgen, 69
à 6717 NOTHOMB
Nothomb : 063/21.71.84
Enova : 063/22.42.14

TONTELANGE – ESVA
TURBANG Amalia
063/78.49.80

ATTERT
Mme COLLIN Véronique
Rue des Potiers, 308
à 6717 ATTERT
063/23.42.26

Recyparc
Route Attert-Schadeck à 6717 ATTERT
063/23.62.45

HORAIRE D'OUVERTURE
Du mardi au vendredi
de 10h30 à 18h00
Samedi de 9h00 à 18h00
Fermeture tous les lundis

C.P.A.S.
Centre Public d'Action Sociale
Voie de la Liberté, 109 à 6717 ATTERT
063/22.54.18
cpas@attert.be

BUREAUX ACCESSIBLES AU PUBLIC
DU LUNDI AU VENDREDI
de 9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30
(sauf mercredi : 16h00)

PERMANENCES SOCIALES :
Lundi – Mardi – Jeudi
de 9h00 à 12h00 – 13h30 à 16h30
Mercredi – Vendredi de 9h00 à 12h00
BOUVY Maëlle (assistante sociale) :
maelle.bouvy@attert.be
LANOTTE Eloïse (assistante sociale) :
eloise.lanotte@attert.be

Parc naturel de la Vallée de l'Attert
Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT
063/22.78.55
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

BUREAUX ACCESSIBLES
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30
Le vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 15h30

ONE Attert (services gratuits)
> Rencontre pendant la grossesse
> Visites à domicile après la naissance
> Consultations médicales 2x/mois
> Dépistage visuel après 18 mois

POUR TOUTE INFO OU RDV :
CHERRY Noémie
0493/31.62.64
noemie.cherry@one.be

Le bulletin est téléchargeable sur le site internet de l'Administration communale – www.attert.be

reka print
MIX Papier FSC® C004990